



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREMIER MINISTRE

**S . G . D . S . N**  
*Agence nationale de la sécurité  
des systèmes d'information*  
**CERTA**

Paris, le 10 janvier 2008  
N° CERTA-2008-AVI-016

Affaire suivie par :  
CERTA

## AVIS DU CERTA

### Objet : Vulnérabilité dans IBM Lotus Domino

---

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>  
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2008-AVI-016>

---

### Gestion du document

Référence	CERTA-2008-AVI-016
Titre	Vulnérabilité dans IBM Lotus Domino
Date de la première version	10 janvier 2008
Date de la dernière version	–
Source(s)	Note de version de IBM Lotus Domino swg27011539
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

## 1 Risque

Déni de service à distance.

## 2 Systèmes affectés

IBM Lotus Domino 7.x.

## 3 Résumé

Une vulnérabilité a été découverte dans *IBM Lotus Domino* permettant à un individu malveillant de provoquer un déni de service à distance.

## 4 Description

Une vulnérabilité due à une erreur non spécifiée permet à un individu malveillant de provoquer un déni de service à distance.

## **5 Solution**

Se référer à la note de version d'IBM Lotus Domino pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

## **6 Documentation**

- Note de version d'IBM Lotus Domino swg27011539 :  
<http://www-1.ibm.com/support/docview.wss?uid=swg27011539>

## **Gestion détaillée du document**

**10 janvier 2008** version initiale.